P922.31
L381tm

(No. 77.)

MANDEMENT

DE

MONSEIGNEUR E.-A. TASCHEREAU

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

POUR LA DÉPOSITION SOLENNELLE DES RESTES MORTELS DE MGR FRANÇOIS DE LAVAL DE MONTMORENCY DANS LA CHAPELLE DU SÉMINAIRE.

30 AVRIL, 1878

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

P922.31
L381tm

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

MANDEMENT

DE

MONSEIGNEUR E.-A. TASCHEREAU

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

POUR LA DÉPOSITION SOLENNELLE DES RESTES MORTELS DE MGR FRANÇOIS DE LAVAL DE MONTMORENCY DANS LA CHAPELLE DU SÉMINAIRE.

ELZEAR-ALEXANDRE TASCHEREAU,

Par la grâce de Dieu et du Siége Apostolique, Archevêque de Québec, Assistant au Trône Pontifical,

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Nous n'oublierons jamais, Nos Très Chers Frères, l'émotion qui s'empara de notre âme, lorsqu'au mois de septembre dernier, nous nous sommes trouvé en présence des restes mortels de Monseigneur de Laval, le glorieux fondateur de notre église. Ah ! c'est qu'il nous était donné de contempler ce chef vénérable, où étaient venues s'abriter tant de nobles et de grandes pensées ! Dieu l'avait si bien *rempli de sagesse et d'intelligence ! Implevi eum sapientia et intelligentia* (Exod. XXXI, 3) ! Là, près de ces ossements, nous pensions entendre palpiter ce cœur où les sentiments

61841

les plus généreux comme les plus forts s'étaient donné un si fidèle rendez-vous ! Et ce cœur semblait se ranimer et nous redire à tous les paroles du psalmiste : *Reprenez une nouvelle énergie pour la sainte cause du bien ; agissez avec courage : viriliter age et confortetur cor tuum* (Ps. XXVI, 14.). Oh ! qu'ils nous paraissaient beaux encore les pieds de l'Apôtre du Canada, de celui qui était venu annoncer la paix sur les rives de notre patrie, porter la bonne nouvelle, *prêcher le salut et dire à une autre Sion encore barbare : Votre Dieu va régner ! Quam pulchri pedes annuntiantis bonum, dicentis Sion : Regnabit Deus tuus* (Isaie LII, 7.). Et le prophète élevait de nouveau la voix pour consoler ces ossements arides en leur prédisant un avenir plein de gloire : *vos os mêmes reprendront une seconde vie et refleuriront comme la plante des jardins* : *ossa vestra quasi herba germinabunt* (Isaie LXVI, 14).

Heureuse l'Eglise du Canada, mille fois heureuse d'avoir eu pour fondateur un évêque tel que le désiraient les fondateurs de l'Eglise Universelle ! N'est-ce pas, en effet, son portrait que nous retrace S. Paul, dans ses épitres à Tite et à Timothée ? *Il faut*, nous dit l'Apôtre, *qu'un évêque soit irrépréhensible : oportet episcopum irreprehensibilem esse* (I Tim. III, 2). La réputation de Mgr de Laval est sortie brillante et pure des nuages que quelques uns de ses contemporains ont essayé de faire planer sur elle. De son temps même, la vénérable Mère Marie de l'Incarnation lui décernait les plus justes éloges et elle en portait un jugement que la postérité a été heureuse de recueillir et de consacrer. " C'est, écrivait-elle, c'est un homme de haut mérite, " et de vertu singulière. Sa vie est si exemplaire, qu'il " tient tout le monde en admiration." L'Evêque, continue S. Paul, doit être *prudent, prudentem.* Au milieu des difficultés sans nombre qui ont surgi sur ses pas, Mgr de Laval n'a-t-il pas donné mille preuves de sagesse, d'un tact exquis, de réserve et d'habileté ? Il

a su conjurer tous les périls : périls où l'hérésie aurait pu entraîner les colons, périls que courait la vraie civilisation en présence de la barbarie, périls où l'on allait précipiter les indigènes en laissant libre carrière à leur insatiable convoitise.

L'Apôtre S. Paul ajoute encore : il faut que l'évêque *aime l'hospitalité, hospitalem.* Ah ! c'est ici, N. T. C. F., que nous pouvons élever la voix bien haut et proclamer que personne plus que cet illustre prélat n'a créé, ni entretenu un sentiment plus vif de l'hospitalité ! Selon les désirs de son cœur, comme aux yeux de son inépuisable charité, son clergé ne devait former qu'une seule et unique famille, et il en était le père ; et la maison paternelle où il aimait à les recevoir et à leur prodiguer les attentions les plus délicates, c'était le Séminaire de Québec, aujourd'hui encore le fidèle héritier de ses sentiments. Oui, N. T. C. F., nous en prenons à témoin les membres de notre clergé et les prêtres étrangers qui nous visitent : l'exemple de Mgr de Laval n'a-t-il pas été fidèlement suivi depuis plus de deux siècles ? Où, ailleurs que dans la maison fondée par ses largesses, trouverait-on un accueil plus cordial ? Le prêtre ne s'y trouve-t-il pas au milieu de frères toujours heureux de le revoir ?

Bonté pleine d'attraits, tel était un des charmes du caractère de Mgr de Laval : ceux qui vivaient dans son intimité admiraient encore sa mansuétude, *non percussorem,* a dit S. Paul. Rappelez-vous, N. T. C. F., quelle modération il déploya en présence d'un gouverneur, son ancien ami, qui, oublieux de tous ses devoirs les plus sacrés, était venu l'assaillir avec ses gens en armes. Notre prélat, calme et résigné, se tient au pied des autels et prie pour son persécuteur, à l'exemple de S. Thomas Becket, prêt comme lui à donner son sang pour la justice. Ce mépris de la vie, il s'y était préparé depuis longtemps, en renonçant à tous les biens de la terre. L'évêque *ne doit pas être porté à un gain honteux, non turpis lucri cupidum* (Tite I, 7.) ; et notre illustre père

en Jésus-Christ avait poussé le désintéressement jusqu'à l'héroïsme. Héritier d'une des plus grandes familles du royaume de France, il renonce à ses titres en faveur de ses frères. Les biens qu'il se réserve et ceux qu'il accepte de la munificence de ses bienfaiteurs, il en dispose pour son Eglise et son Séminaire. Il ne garde rien pour lui. Il veut vivre et mourir, comme son divin modèle, pauvre et désapproprié de tout ce qui touche aux richesses du monde.

Que l'Apôtre ajoute, après cela : l'évêque doit être saint, *sanctum* (Tite I. 8), et nous ne serons pas effrayés de l'obligation imposée à Mgr de Laval. Sans doute, à l'Eglise seule il appartient de déposer l'auréole sur le front des héros chrétiens qu'elle veut nous voir honorer d'un culte public, et nous ne prétendons pas ici devancer son jugement. Mais, N. T. C. F., si, pour avoir la qualité exigée par S. Paul, il suffit d'avoir pratiqué une humilité, une mortification, une charité qui, aux yeux des contemporains, ne le cédaient en rien à l'héroïsme des premiers siècles ; s'il suffit d'un zèle à toute épreuve ; s'il suffit d'avoir fondé et gouverné une vaste Eglise avec tant de grâce et de lumière que son successeur immédiat ait pu dire : " Ma plus grande peine est de " trouver une Eglise où il ne nous paraît plus rien y " avoir à faire pour exercer mon zèle ; " s'il suffit d'avoir été fils dévoué du S. Siége, prêt à accueillir tous ses enseignements, malgré les exemples qui lui venaient de la France ; si, en un mot, pour être saint, il suffit d'avoir voué à tous ses devoirs une inviolable fidélité : nous en avons la ferme conviction, Mgr de Laval ne s'est pas éloigné de l'idéal tracé par S. Paul, et il en demeurera à jamais une des plus parfaites réalisations.

Grand comme évêque, Mgr de Laval fut encore grand comme citoyen. Il brille au premier rang parmi les fondateurs de notre nationalité. Un jour même, grâce à sa puissante médiation, nos ancêtres furent retirés de la ruine où ils allaient s'abymer, eux et toutes nos

destinées futures. C'était en 1662, trois années après son arrivée à Québec. Quel spectacle désolant se déroulait alors aux regards ! Au dedans, une disette générale ; au dehors, des menaces de guerre, des supplices atroces qui attendaient les missionnaires et les habitants de la colonie ; dans tous les esprits, la crainte perpétuelle de voir l'Eglise et l'Etat sombrer pour ne plus reparaître. Le découragement devint si général qu'on alla jusqu'à proposer d'abandonner toutes les espérances de l'avenir, et de retourner en France. Mgr de Laval, déjà plus canadien que français, résista énergiquement à un projet qui nous eût anéantis comme peuple et s'offrit d'aller trouver le Roi pour le conjurer de venir en aide à ses lointains sujets. Le saint évêque fut reçu à la cour de Louis XIV avec le respect et la vénération que méritaient et la grandeur d'un nom illustre et l'éclat de vertus héroïques. Des troupes furent envoyées : l'administration des affaires publiques s'organisa et la reconnaissance aurait pu décerner au Prélat le titre de " Sauveur de la Patrie."

Le Canada devint si bien sa patrie, qu'il ne pouvait plus s'en éloigner sans se croire en exil. *Votre demeure sera la mienne, votre peuple sera mon peuple*, disait cette héroïne de nos Saints Livres à Noëmi ; *je mourrai dans la terre où vous serez enterrée et j'y choisirai ma sépulture* (Ruth, I, 16, 17). Mgr de Laval tenait le même langage à la jeune nation qui avait grandi à l'ombre bienfaisante de sa houlette pastorale. Sa vie s'était dépensée tout entière au service du Canada : c'était là qu'il voulait avoir la suprême consolation de reposer après la mort. Lorsqu'il visita la France pour la dernière fois, il lui fut offert, de la part du monarque, une retraite honorable où sa vieillesse aurait pu s'éteindre au milieu du respect et de la vénération générale. On ne pouvait lui proposer de plus pénible sacrifice : "c'était " disait il, lui demander de renoncer à ce qui lui était " le plus cher au monde." Il supplia donc Louis XIV

de lui permettre de venir passer ses dernières années et de mourir au milieu du petit peuple qu'il avait tant aimé. Touchant spectacle qui nous reporte aux scènes bibliques des premiers âges ! *J'étais devant le roi*, dit Néhémias, *et je paraissais languissant en sa présence et le roi me dit : pourquoi donc votre visage est-il si triste ? Et je dis au roi : comment pourrais-je ne pas avoir le visage triste, puisque la ville où mes pères sont ensevelis est déserte ? Si vous voulez me faire quelque grâce, renvoyez-moi en Judée, en la terre du sépulcre de mes pères* (II Esdras, II, 2, 3, 5.). Le monarque français se laissa toucher par une attitude si digne et par un attachement si profond ; ou plutôt la divine Providence ne permit pas qu'une terre en quelque sorte étrangère possédât les restes mortels de Mgr de Laval. Ils nous appartenaient à tous les titres ; et si ce père dévoué, ce bienfaiteur insigne, ce héros du sacrifice, ce grand homme animé du plus pur patriotisme, s'était identifié avec nous, au point de se persuader que ses os reposeraient plus tranquillement au milieu de nous : quelle immense consolation pour nous d'en avoir la garde sacrée ! Nous les avons conservés comme un dépôt inaliénable qui nous rappelle un passé tout peuplé d'innombrables et chers souvenirs et qui est pour la génération actuelle, comme pour la postérité, le gage certain de la protection divine !

Mais, N. T. C. F., il est une institution que Mgr de Laval chérissait entre toutes les autres : il l'appelait même l'âme de toute l'Eglise du Canada ; une institution à laquelle il donna trois fois la vie, puisqu'après l'avoir élevée de ses mains, il la fit surgir ensuite, à deux reprises différentes, des ruines de l'incendie ; une institution si admirablement constituée qu'elle a traversé toute la durée de notre existence nationale, distribuant à chaque génération lumière et vertu ; une institution qui a échappé à tous les périls et a souvent été pour notre peuple comme un point de ralliement ; une insti-

tution qui, par reconnaissance pour son fondateur, a voulu appeler de son nom un des plus beaux sanctuaires de la science sacrée et profane : cette institution, c'est le Séminaire de Québec. Mgr de Laval lui était attaché par toutes les fibres de son cœur, par toutes les puissances de son âme. Il l'avait créée, établie sur des bases solides, unie intimement au Séminaire des Missions Etrangères de Paris, cette admirable école du martyre et de la prédication évangélique. C'était, disait-il, son chef d'œuvre : oui, chef d'œuvre admirable destiné, à son insu, à redire éternellement l'histoire de ses grandes vertus ! Est-il étonnant qu'après l'avoir tant aimé, il ait désiré de n'en être jamais séparé, même après sa mort ? Il aurait donc voulu y faire reconstruire une chapelle, où il aurait dormi son dernier sommeil, en attendant la glorieuse résurrection. Les malheurs des temps ne lui permirent pas de réaliser un projet si cher à son cœur.

Nous avons donc pensé, N. T. C. F., satisfaire aux désirs les plus légitimes de Mgr de Laval, en accordant à ses dignes enfants du Séminaire de Québec, la consolation de posséder ses restes mortels après en avoir été privés pendant cent soixante et dix ans.

Qu'ils aillent donc reposer en paix dans leur sanctuaire béni, où la Providence semble elle-même les diriger et les placer pour toujours ! Le Prophète royal s'adressant au Seigneur, lui-disait : *Quelqu'un racontera-t-il ta miséricorde dans le tombeau et ta vérité dans l'empire du trépas ? Numquid narrabit aliquis in sepulcro misericordiam tuam et veritatem tuam in perditione* (Ps. LXXXVII, 12) ? Oui, lui répondrons-nous avec confiance. Du fond de sa tombe, Mgr de Laval continuera à nous parler et à nous instruire. Il publiera et les merveilles de grâce opérées en sa personne et les merveilles qui ont accompagné le prodigieux développement de son Eglise de Québec, aujourd'hui la mère de plus de soixante diocèses. Il parlera

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

au cœur de cette nombreuse jeunesse qui aimera venir prier et s'encourager auprès de ses cendres immortelles. A tous, il apprendra que l'accomplissement du devoir et la pratique des fortes vertus, est le gage le plus sûr de la prospérité des empires comme du bonheur des individus. Et tous, attentifs à ses grands exemples, nous verrons s'accomplir le vœu du psalmite: *la mémoire du juste ne saurait périr : in memoria æterna erit justus* (Ps. CXI, 7) !

A ces causes, et le saint nom de Dieu invoqué, nous réglons et ordonnons ce qui suit :

1o. Le 23 mai, après un service chanté à la Basilique, se fera la déposition solennelle des restes mortels de Mgr de Laval dans la Chapelle du Séminaire.

2o. Les fidèles de notre Archidiocèse sont invités à adresser au ciel de ferventes prières pour que l'Eglise s'occupe un jour de la glorification de ce grand serviteur de Dieu, si telle est la volonté de la Providence.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public, et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de l'Archidiocèse et le contre-seing de notre secrétaire, le trentième jour d'Avril, 256e anniversaire de la naissance de Mgr de Laval, mil huit cent soixante dix-huit.

✠ E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.

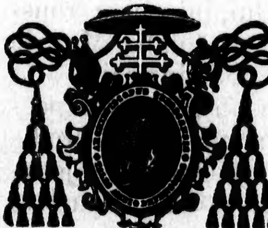

Par Monseigneur,

C.-A. Collet, Ptre.
Secrétaire.

BIBLIOTHEQUE SAINT-SULPICE